



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 62187

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par l'association France Parkinson pour une prise en compte des spécificités de la maladie de Parkinson par le plan maladies neurodégénératives (MND). L'association France Parkinson souhaite que soient créés les moyens de parcours de soins locaux en mettant en place des filières Parkinson pour mailler le territoire au plus près des besoins locaux. Elle souhaite notamment que soient identifiées et renforcées les compétences locales existantes en neurologie et que celles-ci s'appuient sur les centres experts régionaux. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62187

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6319

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)